



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Agricole Solution – Constitution de société

Référence : L019833

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 16 juin 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte SSP en date du 26 mai 2023 à GUINGAMP, il a été constitué une SASU dénommée : Agricole Solution. SIEGE SOCIAL : GUINGAMP (22200) 9 rue du Maréchal Foch. OBJET : Ressources humaines, recrutement de personnel dans différents secteurs d'activités et notamment la restauration, l'hôtellerie ou encore l'entretien des espaces verts ; Mise en relation et mise à disposition de personnel auprès des entreprises. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC. CAPITAL : 1 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. CESSIONS D'ACTIONS : En cas de pluralité d'actionnaires, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires. PRESIDENT : Madame Angélique GUIRADO, demeurant à GUINGAMP (22200) 9 rue du Maréchal Foch.

[Consulter cette annonce en ligne](#)